



ASSEMBLEE GENERALE 2018

Compte rendu

Le président **Hubert FAMBONNE** remercie toutes les personnes présentes, membres du Conseil d'Administration, **M. René VIMONT**, maire de Grainville - Mme **Françoise GUILLOT**, maire de Veulettes, adjointe à la CCCA - Mme **Marcelle DUSSAUX**, Maire de Robertot - Mme **Christine CHANGEUX**, 2ème adjoint à Grainville-la-Teinturière - Adjoint, conseillers municipaux des communes de la vallée, environnantes et sympathisants. **M. Xavier BATUT**, député de la Xème circonscription.

Excusés : Jehan-Éric WINCKLERE, sous-préfet de Dieppe – Pascal MARTIN, Président du Département de Seine-Maritime – Mme Cécile SINEAU-PATRY, Conseillère départementale Canton de St Valéry, vice-présidente - Mme Charlotte MASSET ; conseillère départementale région Yvetot, vice-présidente chargée de la culture et du patrimoine - Daniel FAUVEL, président de la Société libre d'émulation de la Seine-Maritime - Madame PETKOVSEK, directrice école Jeanne d'Arc, Cany-Barville - Jean-Charles FONTAINE, élu de Cany-Barville - Gérard DESHAYES, sculpteur sur inox, Mme POULAIN, écrivain auteur du livre sur le Sanatorium des Grandes Dalles - Mme STRUCK, directrice de la Résidence Anne Françoise Le Boulz –

Patrick BARTHELEMY, Raymond HERVIEUX, Roselyne ISAAC, Pierre LECUYER, Daniel LEFEBVRE, Matthieu LEMELE, Evelyne MASSON, Arlette ROSSIGNOL, Jack SAUNIER, Claudette TETARD, Jean Pierre ANQUETIL, Christel CAUCHY, Roland DUWOOZ, Didier GASTON, Sylvain TOURET, membres du CA du Comité des Lettres.

PENSEES

Le Comité des Lettres de Grainville a une pensée, pour tous les défunts proches de notre association,

COMPTE RENDU MORAL 2017

PRESENTE PAR HUBERT FAMBONNE, PRESIDENT

VOIR LE COMPTE RENDU MORAL ET FINANCIER 2017

A signaler qu'il reste également quelques ouvrages sur Veulettes.

COMPTE RENDU FINANCIER 2017, RESULTAT, BILAN.

PRESENTE PAR GERARD CUILLIER, 1^{ER} VICE-PRESIDENT

VOIR ANNEXE 1 DU COMPTE RENDU MORAL ET FINANCIER



A signaler que la commune de Cany-Barville ne nous a pas versé de subvention, raison : on ne fait pas de manifestations à Cany. Nous avons fait des propositions par courrier-Mails, on n'a pas de réponse.

Le résultat est bon à 2146€ avec une subvention de 1000€ du ministère de la culture. Sans celle-ci on a + de 1000€ de bénéfice cette année. Cela prouve que nous avons respecté notre objectif et budget.

CALENDRIER PREVISIONNEL 2018

PRESENTE PAR GERARD CULLIER 1^{ER} VICE-PRESIDENT

VOIR LE COMPTE RENDU MORAL ET FINANCIER 2017

Informations supplémentaires

- ❖ *Pour les dictées du 17 mars : Anne et Hubert s'occupent de la préparation de cette journée. A Vittefleury. il faudrait également quelques personnes pour les corrections.*
- ❖ *Pour la présentation de nos expositions.*
 - *Une exposition sur Les Moulins dans la Vallée sera présentée en avril et mai à l'office du tourisme de Cany (Confirmé)*
 - *Toute l'exposition sur les moulins sera présentée à la médiathèque de Cany au mois de juin (confirmé)*
 - *Cette même exposition sera à Veulettes du 14 juillet au 15 août à la bibliothèque de Veulettes (confirmé)*
 - *L'exposition sur 14-18 demandée par Yvetot ne pourra pas être prêtée, leur manifestation est prévue du 10 novembre au 18 novembre, c'est le WE de notre exposition.*
- ❖ *Exposition de novembre « Le centenaire de l'Armistice 14-18 » des courriers ont été envoyés à toutes les écoles et RPI de la vallée, plus le collège. A ce jour 2 écoles ont répondu à notre demande : Grainville, la directrice actuelle ne peut pas prendre de décision à la place d'une remplaçante qui arrive au mois de septembre. Ecole Jeanne d'Arc travaillerait sur les femmes pendant ce conflit. Le bureau a assisté à une réunion au collège programmé par la commune de Cany sous la présidence de M. Jean-Charles Fontaine. Cany souhaite également associer le collège à ses manifestations sur le centenaire de la fin du conflit. Pour le Comité des Lettres, le collège ne semble pas pouvoir travailler sur un sujet. Pas beaucoup d'heures d'Histoire. Le principal M. Lelong pense qu'en français ou art plastique du travail pourrait être fait. Affaire à suivre.*



RECONNAISSANCE D'UTILITE PUBLIQUE POUR LE COMITE DES LETTRES.

Pour effectuer la demande de reconnaissance d'utilité publique pour le Comité des lettres de Grainville, il faut que cette proposition soit approuvée à l'assemblée générale de l'association.

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour : 35 voix.

Le comité des Lettres va donc faire la demande.

OUVRAGES DE L'ASSOCIATION

VOIR LE COMPTE RENDU MORAL ET FINANCIER 2017

Un gros travail est actuellement effectué avec M ; Rywan Dugue, regroupement d'informations d'archives sur les moulins de Grainville.

Pour l'édition du fascicule sur le patrimoine de la Vallée. Le bureau demande à tous les membres du CA et membres actifs d'étudier le document d'origine, d'y apporter les corrections nécessaires.

BUDGET 2018

VOIR ANNEXE 2 DU CR MORAL ET FINANCIER 2018

Le budget établi pour 2018 est équilibré en baisse à 2515 € .

COTISATIONS 2018

Pour 1 personne : 10€

Pour 2 personnes et plus dans le même foyer et associations : 15€



CONSEIL D'ADMINISTRATION

« L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé de 24 membres, élus pour 6 ans, représentant si possible chaque commune de la vallée de la Durdent.

Le conseil est renouvelé à l'Assemblée Générale annuelle par tiers tous les 2 ans, suivant l'ordre alphabétique pour les 15 premiers membres et ensuite par ordre d'ancienneté de nomination au Conseil d'Administration, pris parmi les membres, fondateurs, honoraires, actifs, souscripteurs, majeurs. »

Cette année un tiers est à renouveler. 1^{er} tiers sortant

NOMS	FONCTION	Commune	ELU LE
GASTON Catherine	Membre du CA	Paluel	25-févr.-12
GUILLOT Françoise	Membre du CA	Veulettes-sur-Mer	25-févr.-12
HERVIEUX Raymond	Membre du CA	Cany-Barville	25-févr.-12
ISAAC Rose-Lyne	Membre du CA	Cany-Barville	25-févr.-12
KLAPA Patrick	Membre du CA	Cany-Barville	20-févr.-16
LECLUSE François-Pierre	Membre du CA	Clasville	25-févr.-12
ROSSIGNOL Arlette	Membre du CA	Vittefleur	25-févr.-12
STALIN Jérôme	Membre du CA	Cany-Barville	25-févr.-12

Tous ont été élus, avec Mme Claire Lamotte, élue pour remplacer M. Neil, membre démissionnaire pour Le Hanouard.

Le bureau actuel a été renouvelé avec 2 membres supplémentaires représentant la Haute vallée et la Basse vallée. Mmes Christel Cauchy et Anne Lepicard deviennent membres du bureau.

QUESTIONS DIVERSES.

M. Lamant Jean-François demande : serait-il possible de faire de la publicité pour la Vallée, dans les communes traversées par la voie verte mise en place par le département.

- ✚ Le Comité des lettres va prendre contact auprès des conseillers départementaux et leur faire la proposition. La voie verte traverse Grainville et Cany-Barville, quelques panneaux d'informations pourraient être posés par exemple, près des anciennes gares des deux communes



CONCLUSION DU PRESIDENT

Remerciements aux communes de la Vallée, aux donateurs, et sponsors.

INTERVENTIONS DES ELUS

MR RENE VIMONT MAIRE DE GRAINVILLE

Mr Vimont félicite le président Hubert Fambonne et tous les membres de l'association pour ce qui est fait au niveau de la vallée et Grainville. Nous avons une belle vallée et c'est bien de la vendre à des gens de Rouen. Bravo pour la bonne gestion. Merci au député qui a fait une démarche pour défendre les moulins et leurs propriétaires. Pour le moulin de l'hospice de Grainville, le conseil d'administration de l'EPAHD étudie sa faisabilité.

MME XAVIER BATUT DEPUTE

M. Batut remercie l'association de son invitation, et essaie d'être présent le plus souvent surtout dans la vallée. M. Batut dit être à l'écoute et est là pour soutenir le monde associatif, et en particulier ceux de la vallée de la Durdent. Il soutient également les propriétaires des moulins, et informe qu'un sénateur va déposer une nouvelle loi pour la défense de ces propriétaires.

FIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

Le président remercia toutes les personnes présentes et les invita au pot de l'amitié.

Le rapporteur
Gérard Cuillier



Vous pouvez nous aider en adhérant à l'association, merci.
Ci-joint bulletin d'adhésion.

Vous pouvez également nous aider en adhérant à l'association pour l'année 2018.

M. ME

Adresse complète :

Code Postal et Commune

Téléphone :

Désire devenir membre de l'association 10 € pour 1 personne / 15 € pour 1 couple

Soit la €

Règlement si possible par chèque à l'ordre : « **Comité des Lettres de Grainville** »

Signature

Merci de votre aide, le Bureau

Adresse d'envoi :

M. Jean-Marie PETIT, 4 lotissement Le Hôme, 76450 Grainville-la-Teinturière.